



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers

Question écrite n° 52040

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle la plus vive attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les problèmes de financement des plans de formation continue pour les élèves infirmiers dans les établissements hospitaliers. En effet, le Gouvernement a annoncé une augmentation des effectifs des cycles de formation infirmière, pour les trois années à venir, à hauteur de 3 000 postes. Ceux-ci sont donc ouverts aux étudiants, mais également aux personnels des hôpitaux qui souhaitent bénéficier d'une promotion par le travail en passant le concours d'infirmier. Or il apparaît pourtant qu'aucun crédit particulier n'ait été décidé pour abonder les budgets formation des établissements, qui leur permettrait de financer les formations que désireraient suivre des personnels autorisés et désireux d'augmenter leur qualification professionnelle. En fait, cette absence de financement des formations complémentaires provoque des injustices à l'encontre des candidats internes, qui se voient refuser la possibilité de suivre les enseignements à cause du manque de moyens. Par conséquent, il lui demande si elle a l'intention d'apporter une réponse rapide à ce problème en proposant une rallonge budgétaire en faveur des établissements hospitaliers pour qu'ils puissent assumer le financement de ces formations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52040

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2000, page 5725